

Portant promotion au titre de l'année 1976
des fonctionnaires des cadres de la catégorie
A hiérarchie I des Services Sociaux (Santé
Publique).

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU C.M.P. PREMIER
MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN,

- Visas :*
DGT
Membri
- (/u l'acte fondamental du 5.4.77,
(/u la loi n° 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires
des cadres de la République du Congo,
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires des cadres de la République du Congo,
(/u le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires des cadres de la République du Congo,
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.74 abrogeant les dispositions du décret
n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo,
(/u le décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15-62 du 3.2.62 portant statut
général des fonctionnaires de la République du Congo,
(/u le décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat,
(/u le décret n° 65-170/FP du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement
des fonctionnaires de la République du Congo,
(/u le décret n° 65-44 du 12.2.65 abrogeant et remplaçant le décret
n° 63-376 du 22 Novembre 1963 fixant le statut commun des cadres de la caté-
gorie A hiérarchie I de la Santé Publique,
(/u le décret n° 65-50 du 16.2.65 fixant le statut commun des cadres
administratifs de la Santé Publique de la République du Congo,
(/u l'acte CC du 3.4.77 structurant le Comité Militaire du Parti et
nommant le Premier Ministre Chef du Gouvernement Ministre du Plan,
(/u le décret n° 77/15 du 5.4.77 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres,
(/u le décret n° 77/394 du 2 Août 1977 portant inscription
au tableau d'avancement de l'année 1976 des fonctionnaires des cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et dressant
la liste des fonctionnaires de ce même cadre avançant à l'ancienneté,

D E C R E T

Article 1er.- Sont promus aux échelons ci-après, au titre de l'année 1976, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) de la République Populaire du Congo dont les noms suivent : ACC = Néant

A)- ADMINISTRATEUR DE SANTE

Au 2ème échelon

M.- BOUEKASSA Aïné-Alphonse, p.c. du 2.12.1976 - Minisanté B/ville

B)- CHIRURGIEN-DENTISTE

Au 6ème échelon

M.- BAKOUNA Séraphin, p.c. du 8.1.1976 en stage en France

C)- PHARMACIENS

Au 5ème échelon

MM.- BAVOUIDI Pierre-Claude, p.c. du 30.4.1976 - Maternité
Blanche GOMES B/ville
- OPA Jean-François, p.c. du 2.11.1976 - Hôpital Général B/Ville
Mme. MOUKALA née SANBA Colette, p.c. du 2.11.1976 - LAPCO B/Ville
M. - PEGUELA Michel, p.c. du 1.6.1977 - Hôpital A.SICE P/Noire

D)- MEDECINS

Au 5ème échelon

MM.- BCUAYI Pascal, p.c. du 14.3.1977 - Hôpital Général B/ville
- BOUITY Jean-Claude, p.c. du 17.7.1976 Centre Médical de Kellé
- EKOUNDZOLA Jean-Roger, p.c. du 28.8.1976 Hôpital Général
Brazzaville
- GALIBA Jacques, p.c. du 8.10.1976 Hôpital du 31 Juillet à
Owando
- LOKO-KABANBANZA Eugène, p.c. du 1.8.1976 Service de P.M.I.
Brazzaville
- HABANZA Raoul, p.c. du 1.2.1977 Centre Hospitalier de
Makélékélé à Brazzaville
- MEBONDZOT Marc, p.c. du 1.12.1976 - Région Sanitaire Niari
- MATINGOU Michel, p.c. du 19.5.1977 - Hôpital Général B/ville
- MUYELA Marius, p.c. du 1.9.1976 - Hôpital Général B/ville
- MOUANDA Jean, p.c. du 1.3.1977 Centre Médical de Sibiti
- MOULENVO Jean, p.c. du 1.8.1976 Hôpital Général B/ville
- OUNCOUNOU Félix, p.c. du 1.2.1977 Centre Hospitalier de
Talangaï à B/ville
- TALANI Pascal, p.c. du 1.2.1977 Division Technique des
Grandes Endémies à B/ville
- SENGA Joseph, p.c. du 1.8.1976 Région Sanitaire du Kouilou
- TITY Jean, p.c. du 1.7.1976 Hôpital Général de B/ville
- TCHICAYAT Florentin, p.c. du 1.2.1977 Hôpital Général B/ville

.../...

Au 6ème échelon

- MM.-BOTAKA Emile, p.c. du 3.8.1976 en stage en France
-MAYANDA Hervé-Fortuné, p.c. du 17.10.1976 - Ministère de
la Culture et des Arts à B/ville
-OSSEBI-DOUNIAN Antoine-Tony - p.c. du 3.11.1976 Hôpital
Général B/ville
Mme OBENGA née PIERRIN Yvonne, p.c. du 7.11.1976 Hôpital Général
B/ville

Au 7ème échelon

- MM.-FILA Antoine, p.c. du 8.12.1976 en stage en France
-NZINGOULA Samuel, p.c. du 12.11.1976 en stage en France

Au 9ème échelon

- MM.-MAKOUNDOU Dominique, p.c. du 15.1.1976 Laboratoire National
de Santé Publique B/ville
-MOLOUBA Roger, p.c. du 8.10.1976 Division Technique des
Grandes Endémies B/ville

Au 10ème échelon

- M.-KOUKA-BEMBA Daniel, p.c. du 26.8.1976 Minisanté B/ville.

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet, tant au point
de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter des dates
ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au J.O.R.P.C. et
communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 2 Août 1977

Par le deuxième Vice Président du CNP
du CNP le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan

Commandant Louis-SYLVAIN-GOMA

Le Ministre de la Santé
et des Affaires Sociales

Le Ministre des Finances

Médecin-Commandant D.A. MISSONTSA

H. LOPES

Le Ministre de la Justice
et du Travail

A. NOUISSOUPOUATI